

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 6 avril 2021, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique virtuelle à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur **2 demandes de dérogation mineure** au règlement numéro RCA08-08-0001 et sur **une demande d'usage conditionnel** au règlement numéro RCA06 08 0020.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 3650, boulevard Thimens et a pour objet l'aménagement de quais de chargement en cour avant pour un bâtiment industriel existant, alors que le règlement en vigueur autorise les quais de chargement en cour arrière.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 2725, rue Jasmin et a pour objet la construction d'une habitation bifamiliale dont la largeur de l'allée véhiculaire menant au garage souterrain est 3,4 mètres alors que la réglementation en vigueur exige un minimum de 6 mètres.

La troisième demande concerne un usage conditionnel pour la propriété située au 3761, boulevard Thimens et a pour objet de régulariser « l'usage bureau » au deuxième étage de ce bâtiment industriel.

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens doit être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant 15 jours suivant la publication de l'avis, afin que le conseil puisse en apprécier la valeur avant de rendre une décision. Pour toute question relative à cette procédure veuillez téléphoner au (514) 855-6000 poste 4240.

Les commentaires écrits peuvent être soumis par courriel à l'adresse suivante : **saint-laurent@ville.montreal.qc.ca** ou par courrier au **777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7**.

Fait à Montréal, le 10 mars 2021

Benoit Turenne
Secrétaire du Conseil d'arrondissement